



Réseau Midi-Pyrénées

Réseau des AMAP Midi-Pyrénées  
10 chemin de Jaffary  
31200 Toulouse

---

**Maître Olivier BECHET, Avocat**

**4 place du Palais  
81000 ALBI**

---

Toulouse, le 14 octobre 2010.

Monsieur,

Pour faire suite à nos entretiens, nous vous confirmons les termes de la mission que nous souhaitons vous confier, en complément des travaux déjà effectués et formalisés dans votre note de recommandations sur les pratiques (méthodes de vente, code de la consommation et réglementation applicable aux lieux de distribution).

Les travaux que nous souhaitons vous voir réaliser sont les suivants :

- 1) Elaboration des contrats type entre les producteurs et les consommateurs.
- 2) Elaboration du bulletin d'adhésion à l'association.
- 3) Vérification et correction des supports de communication.
- 4) Assistance à la rédaction du futur règlement intérieur.
- 5) Modalités et limites de l'utilisation de la marque « AMAP ».

Ces points ayant été validés par notre Conseil d'Administration, nous vous remercions de bien vouloir travailler conformément à votre proposition horaire, dans la limite d'un premier cycle de 20 heures, en nous informant régulièrement de l'avancement de ces travaux.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Conseil d'Administration.

Annie Weidknet  
Présidente